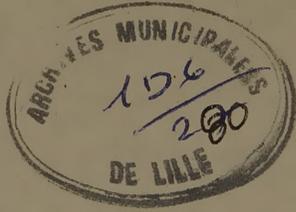


186/280

Procès Verbaux  
Rapports

---



Commission des Jardins Ouvriers

mandat Gaisie 1947/1953.

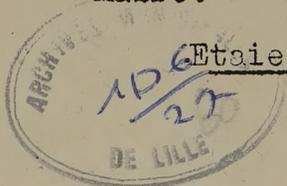


COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 14 mai 1948



Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille le vendredi 14 mai 1948 sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.



Etaient présents: M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire, président  
Mme DEFLINE, " "  
Mme TYTGAT, Conseillère Municipale  
Mme BOCQUET, " "  
M. HANSKENS, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion:

MM. RICHARD, Administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers  
ALHANT, Directeur du service de l'Urbanisme

Excusé : M. HAMY, Conseiller Municipal

En ouvrant la séance M. l'Adjoint LOURDEL souhaite la bienvenue à ses collègues. Il salue M. RICHARD, qui depuis de nombreuses années consacre toute son activité au développement des jardins ouvriers et qui est la cheville ouvrière du Concours annuel.

M. ALHANT fait connaître que depuis le 1er mars, 238 nouveaux jardins ouvriers ont été créés et que tous les efforts du service tendront à la création de nouveaux lotissements.

Comme d'habitude, les parcelles sont attribuées par priorité aux familles nombreuses ou aux économiquement faibles.

Puis la Commission passe à l'examen des problèmes posés par le Concours de 1948.

M. l'Adjoint LOURDEL informe ses collègues qu'il est dans les intentions de l'Administration Municipale d'ouvrir ce concours dans les mêmes conditions que les précédents.

En ce qui concerne le nombre des primes et leur montant, la Commission accepte les propositions faites par le service en accord avec M. RICHARD augmentant cependant légèrement quelques unes d'entre elles tout en restant dans les limites du crédit disponible.

Du reste, le Chef du service informe la Commission qu'une lettre a été adressée aux organismes et personnalités qui chaque année subventionnaient le concours, pour leur demander de continuer à encourager les jardiniers méritants.

De plus, il propose, ce qui est adopté, qu'une pareille demande soit adressée aux Directeurs de certains Etablissements industriels qui ont créé pour leur personnel des groupes de jardins ouvriers, affiliés à l'Association lilloise et dont les bénéficiaires participent également au concours.

Les opérations du jury commenceront le 14 juin pour se terminer le 30.

...../



M. DUCROCQ, président de l'Association Lilloise des jardins  
ouvriers  
M. DELLEMER, Vice-président " "  
M. CALBAY, Administrateur de la Fédération des jardins ouvriers  
du Nord  
M. LEBAS, Secrétaire Général " "  
M. DELOBEL, Président de la Chambre Syndicale des Horticulteurs  
M. GRANCHON, Secrétaire Général de la Mairie  
M. LEFEBVRE, " adjoint  
M.M. les Rédacteurs en Chef des journaux locaux.

Enfin il est décidé que l'horaire et l'itinéraire de chaque  
jour de visite des jardins seront adressés aux membres de la  
Commission qui feront connaître dès que possible au Service de  
l'Urbanisme les dates où il leur sera possible d'assister aux  
opérations du jury.

Réunion commencée à 17 heures  
terminée à 17 H.45

Le Secrétaire

J. ALHANT

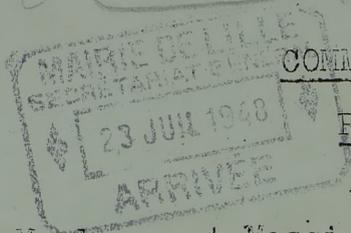
Vu

L'Adjoint délégué

signé : Alain LOURDEL.

M<sup>r</sup> de Secretaire g<sup>ral</sup>

Conseil d'Administration  
Réunion du 9-11-48



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 16 Juillet 1948



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille le vendredi 16 Juillet 1948 sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire, président  
Mme TYTGAT, Conseiller Municipal  
M. HAMY " "

Assistaient également à la réunion

MM. RICHARD, Administrateur de l'Association lilloise des Jardins Ouvriers

AIHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme

Excusés : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire  
Mme BOCQUET, Conseiller Municipal  
M. HANSKENS " "

M. AIHANT fait tout d'abord connaître que le nombre de nouveaux jardins attribués depuis le 1er Mars 1948 est de 281 ce qui porte à 2271 le total des jardins de l'Oeuvre municipale.

Les membres de la Commission s'entretennent ensuite du Concours de 1948.

Le Chef du service fait connaître à la Commission que M. RICHARD, président du jury a demandé que des félicitations soient adressées à M. BRASSEUR, commis secrétaire pour l'aide précieuse qu'il a apportée audit jury durant le concours.

M. RICHARD confirme sa satisfaction de l'effort fourni par cet agent.

M. l'Adjoint LOURDEL déclare que M. le Maire en a été informé.

La Commission prend ensuite connaissance des résultats du Concours.

885 jardiniers sur environ 4200 seront récompensés dont 195 recevront des prix et des diplômes - 61, des diplômes, et 629 des lettres de félicitations.

La Commission adopte la répartition des prix.

A ce sujet, M. AIHANT signale que la dotation s'élève à 36.875 frs dont :

.....

25.000	Frs offerts	par la Ville
1.650	"	par l'Association lilloise des J.O.
500	"	par M. l'Adjoint LOURDEL
500	"	par Mme TYTGAT, Conseillère Municipale
500	"	par M. HAMY, Conseiller Municipal
2.500	"	par M. MIGNOLET, Directeur de l'Ecole d'Herboris- terie
1.000	"	par M. DELEMER, Administrateur des Etbs AGACHE
250	"	par M. DELOBEL, Horticulteur
2.000	"	par les Etablissements TUDOR
1.000	"	par les Etablissements COLMANT-CUVELIER
1.000	"	par les Etablissements AGACHE
500	"	par M. BROSSET, Horticulteur
475	solde de l'année 1947	

---

36.875

Les Amis de Lille offrent I médaille.

M. CAPELLE, horticulteur, offre une plante verte au 1er primé.

La Commission demande que, comme de coutume, la Ville offre également des médailles aux concurrents ayant obtenu le plus grand nombre de points, soit:

1 médaille d'argent petit module  
2 médailles de bronze grand module  
21 " " petit module

La Commission ne croit pas pouvoir proposer d'attribuer des primes de défrichement.

En effet, les nouveaux jardiniers sont nombreux cette année et il est très difficile de déceler, lorsque les jardins sont en pleine végétation, les titulaires qui ont fourni le plus gros effort pour mettre leur lopin de terre en état de culture.

Il est, d'autre part, impossible de les récompenser tous. Au surplus, tous les nouveaux jardiniers ont été exonérés de loyer pour l'année 1948.

Le jury a, en outre, proposé que 119 lettres de blâmes soient adressées et demandé que 136 retraits soient prononcés.

La Commission donne son accord en ce qui concerne les blâmes, mais pour ce qui est des retraits, elle estime qu'il convient d'aviser les intéressés de la décision prise à leur égard en les priant de fournir toutes explications utiles.

La Commission examinera ensuite, lors d'une prochaine réunion, les réponses des jardiniers visés et désignera ceux pour lesquels la mesure de retrait peut être provisoirement rapportée.

..../

Sur la proposition de M. l'Adjoint LOURDEL la Commission demande que la fête de remise des récompenses ait lieu le dimanche 26 Septembre.

A ce sujet la Commission unanime demande qu'un crédit de 25.000 Frs soit accordé pour permettre d'inviter à un petit déjeuner au restaurant municipal, avant la remise des prix et diplômes les membres de la Commission, ceux du Jury et les 50 jardiniers les mieux cotés soit au total environ 85 personnes.

Réunion commencée à 17 h 15, terminée à 18 h 15.

Vu,  
l'Adjoint-délégué,

Alain LOURDEL

Le secrétaire,

ALHANT

*M. le Secrétaire Général*



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 16 Septembre 1948



Mmes et MM. les membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille, le jeudi 16 Septembre 1948 sous la présidence de M. A. LOURDEL, adjoint au Maire.

Etaient présents : M. A. LOURDEL, adjoint au Maire  
Mme TYTGAT, conseillère municipale  
MM. HAMY, conseiller municipal  
HANCKENS " "



Assistaient également à la réunion :

MM. RICHARD, administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers  
ALHANT, directeur du service de l'Urbanisme

Excusés

Mmes DUMPLINE, adjointe au Maire  
BOCQUET, conseillère municipale

En ouvrant la séance M. l'Adjoint LOURDEL au nom de la Commission présente ses condoléances à M. RICHARD cruellement éprouvé par la mort de son épouse.

M. LOURDEL se fait également l'interprète de la commission en formulant le vœu que Mme BOCQUET, actuellement malade, se rétablisse rapidement.

+  
+ +

M. ALHANT fait connaître à la commission que l'Administration municipale a accordé un crédit de 25.000 pour offrir un déjeuner aux membres du jury et aux cinquante premiers lauréats du concours.

La commission propose que, comme les années précédentes, un kilogramme de sucre soit également offert aux membres du jury.

M. ALHANT signale que les jardiniers ont de plus en plus tendance à céder leur terrain à des parents ou amis sans avertir le service qui se trouve ainsi placé devant le fait accompli.

La commission estime qu'on ne peut tolérer de tels errements. Il est bien entendu que les demandes de mutation seront instruites avec le plus grand souci d'équité, mais la décision devra toujours être prise par le chef de service en accord complet avec M. l'Adjoint LOURDEL.

Par ailleurs, à la suite d'enquêtes effectuées par le service il a été constaté que des jardiniers de l'œuvre municipale bénéficiaient également de jardins attribués par d'autres groupements.

En raison du nombre important de demandes qui ne peuvent être satisfaites la commission est d'avis de reprendre les jardins municipaux aux bénéficiaires de terrains accordés par des entreprises privées.

...../

Ainsi qu'il en avait été décidé lors de la précédente réunion de la Commission, le service a demandé aux jardiniers menacés de se voir retirer leur lopin de terre de vouloir bien fournir des explications sur les raisons du manque d'entretien de leur jardin.

Seuls les jardiniers ayant fait l'objet de blâmes ou de sanctions plus graves lors des années précédentes n'ont pas été appelés à fournir ces explications.

D'autre part, les chefs de groupe ont également été invités à donner leur avis sur chacun des intéressés.

La Commission prend connaissance du résultat de ces enquêtes et décide, pour chaque cas, si la proposition de retrait doit être maintenue ou la mesure provisoirement suspendue.

Pour ce qui est des jardiniers déjà sanctionnés précédemment, le service, en accord avec M. l'Adjoint LOURDEL verra suivant les réactions qui suivront l'envoi de l'avis de retrait et les justifications fournies par les intéressés s'il y a lieu de reconsidérer une dernière fois leur situation.

L'instruction de tous ces dossiers se fera dans un large esprit de bienveillance, sans perdre toutefois de vue la nécessité de ne faire preuve d'indulgence qu'envers les familles particulièrement intéressantes.

Réunion commencée à 11 h. terminée à 12 h. 15

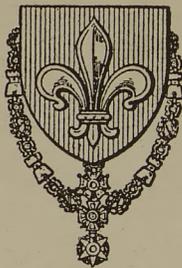
Le Secrétaire,

ALHANT.

Vu  
l'Adjoint délégué,

Alain LOURDEL.

MAIRIE DE LILLE



- ° Division
- ° Bureau

Rappeler les indications ci-dessus dans la réponse

Toutes les correspondances doivent être adressées à M. le Maire de Lille

Services techniques  
Urbanisme



Lille le 16 Mai 1949



Monsieur le Secrétaire Général



*Mme Lefebvre*  
*Préciser préparer*  
*note de service*

Sur la proposition de M. l'Adjoint Lourdel, M. le Maire a décidé d'ouvrir un concours entre les agents municipaux qui consacrent leurs loisirs à la culture d'un jardin ouvrier situé sur le territoire de Lille et mis à leur disposition par l'Oeuvre municipale des jardins ouvriers ou par un organisme quelconque.

Ce concours aura lieu indépendamment du grand concours annuel de Jardins Ouvriers.

La visite de ces jardins sera effectuée par un jury composé de quelques personnalités désignées par M. Bossard qui présidera à ces opérations.

La dotation de ce concours sera composée uniquement de plantes et arbustes provenant des pépinières de la Ville.

Il m'est difficile d'informer les agents susceptibles d'être intéressés par ce concours, étant donné que je ne dispose que du fichier des locataires de l'Oeuvre Municipale.

Dans ces conditions, je me permets de vous demander de vouloir bien, par une note de service, inviter les agents désireux de prendre part à cette compétition, à se faire inscrire dès que possible à la direction de l'Urbanisme, service des jardins ouvriers, 4ème Pavillon, 2ème étage, Porte 72.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Directeur de l'Urbanisme,

VU

L'Adjoint délégué,  
*Alain Carrière*

Conseil d'Administration  
Réunion du 10-6-49

Secrétariat Général  
COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 21 Mai 1949

477

MM. les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille le samedi 21 Mai 1949 sous la présidence de M. A. LOURDEL, adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. LOURDEL A., Adjoint au Maire  
HAMY, Conseiller municipal  
HANSKENS, Conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. RICHARD, Administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers  
ALHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjointe au Maire  
M. BOCQUET, Conseiller Municipal  
Mme TYTGAT, "



La Commission examine les conditions dans lesquelles se déroulera le concours de 1949.

Elle donne son accord sur les propositions du service quant à la date d'ouverture de ce concours.

Les opérations du jury se dérouleront donc du 13 au 29 Juin 1949.

M. l'Adjoint LOURDEL fait connaître, que Mme DEFLINE, en s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion a formulé le souhait que le jury tienne aussi compte de la valeur morale des jardiniers.

La commission croit devoir faire remarquer :

a) que le jury visite 4.000 jardins dont il ne connaît pas personnellement les titulaires

b) que les jardiniers non primés ne manquent pas d'aller voir les jardins de leurs voisins mieux cotés et qu'ils ne se feront pas faute de protester véhémentement si l'état de la culture n'a pas seul retenu l'attention du jury.

Il est cependant bien entendu, sur la proposition de M. le Conseiller HAMY qu'à valeur égale le prix sera accordé, après examen de la situation de famille, au jardinier le plus méritant.

A la demande de M. le Conseiller HANSKENS les situations de famille des attributaires faisant l'objet de propositions de blâmes ou de retraits seront également prises en considération.

Le Chef du service fait du reste connaître qu'aucune décision définitive de retrait n'est prise avant que l'intéressé n'ait été invité à fournir toutes explications utiles.

...../

Comme de coutume les membres de la Commission seront invités à accompagner à tour de rôle, le Jury dans ses opérations.

Les personnalités qui ont bien voulu faire partie du jury en 1948 seront priées de vouloir bien prêter également leur concours en 1949.

La Commission accepte un avant-projet de répartition des prix présenté par le service.

La répartition de ces prix sera arrêtée définitivement lors d'une réunion qui suivra le concours lorsque sera connu le montant des dons qui seront offerts soit par des groupements soit par des organismes particuliers, des Etablissements Industriels, ou différentes personnalités.

La Commission accepte d'inclure dans le concours les groupes de jardins situés aux abords des casernes Souham et Kléber sur des terrains loués par l'Administration des Domaines mais lotis par la Ville durant l'occupation.

M. RICHARD fait part du désir de la Société d'Horticulture de voir les jardins ouvriers participer à l'Exposition d'Automne organisée par cette Société.

M. l'Adjoint LOURDEL informe la Commission qu'au nom de l'Administration municipale il a promis lors de la dernière Exposition que cette suggestion serait examinée avec le plus vif intérêt.

Il donne à M. RICHARD l'assurance que cette question sera réglée très prochainement.

M. HANSKENS signale que les jardiniers qui occupent des terrains expropriés par le Service des Ponts et chaussées en vue des travaux d'aménagement du Port ont cru pouvoir continuer à cultiver leur lopin de terre à leurs risques et périls depuis 2 ans.

Brusquement alors que les jardins sont ensemencés les Ponts et Chaussées veulent en prendre possession sans délai.

M. HANSKENS serait heureux qu'un laps de temps raisonnable soit accordé à ces modestes travailleurs le service des Voies navigables pouvant fixer approximativement quelques mois à l'avance le rythme de ses travaux.

M. HAMY signale que régulièrement des vidangeurs vont déverser le contenu de leurs tonnes près des jardins situés à l'extrémité de la rue de la Bassée et demande que l'on mette fin à cette regrettable pratique.

Le Chef du Service prend note des observations de MM. les Conseillers HANSKENS & HAMY et interviendra pour que satisfaction leur soit donnée.

Le Directeur de l'Urbanisme fait connaître que lorsque ses services ont pris en charge en mars 1948 les jardins ouvriers il y avait en instance un peu plus de 500 demandes de jardins et que, depuis, il en a reçu environ 150.

Depuis cette prise en charge 313 nouveaux jardins ont été créés. 50 de ceux-ci ont été mis à la disposition de l'Association lilloise et 263 attribués directement par le service.

Par ailleurs 296 jardins ont été remis à la disposition de la Ville par leurs titulaires, soit par abandon volontaire, soit par retrait justifié et après enquête sérieuse.

Ainsi 559 demandes ont pu être satisfaites, indépendamment des 50 jardins cédés à l'Association lilloise.

Il reste encore 91 demandes auxquelles le service va s'efforcer de donner satisfaction dans la mesure du possible.

Réunion commencée à 11 heures, terminée à 12 heures.

VU  
L'Adjoint délégué  
signé: Alain LOURDEL

Le Secrétaire  
signé: ALHANT



Commission des jardins ouvriers

Réunion du 13 Juillet 1949



MM<sup>mes</sup> et M.M.<sup>rs</sup> les membres de la Commission des jardins ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille le mercredi 13 Juillet 1949 sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire  
Mme TYTGAT, Conseillère Municipale  
M. HAMY, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion :

M.M. RICHARD, Administrateur de l'Association  
lilloise des jardins ouvriers  
ALHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme.

Excusés : Mme DEFLINE, Adjointe au Maire  
Mme BOCQUET, Conseillère Municipale  
M. HANSKENS, Conseiller Municipal.

La Commission prend connaissance des résultats du concours des jardins ouvriers de 1949.

Sur 4.200 jardiniers 847 seront récompensés :

252	recevront	prix, médailles ou diplômes
102	"	des diplômes
493	"	des lettres de félicitations.

La dotation s'élève cette année à 64.225 Francs dont 50.000 Francs offerts par la Ville, le reste par M. l'Adjoint LOURDEL, M.M. les Conseillers HAMY et HANSKENS ainsi que par d'autres donateurs parmi lesquels les Directeurs d'établissements industriels dont le personnel participe au concours.

La Commission demande que, comme les années précédentes, la Ville offre des médailles aux concurrents les mieux cotés.

La Commission, saisie de deux projets de répartition des prix, adopte la deuxième solution qui prévoit :

1	prix de	1.200 Frs
1	"	1.000 Frs
8	"	750 Frs
20	"	600 Frs
15	"	400 Frs
34	"	200 Frs
173	"	100 Frs

Comme de coutume des primes sont accordées aux chefs de groupe ainsi qu'aux jardiniers ayant cultivé des plantes médicinales.

Le jury a proposé l'envoi de 106 lettres de blâme et 114 retraits.

Les jardiniers ayant fait l'objet d'une proposition de retrait ont été invités à fournir toutes explications utiles avant que soit prise une décision définitive.

Les réponses de ces jardiniers seront soumises à la Commission qui décidera de la suite à donner.

Un chef de groupe ayant très mal entretenu son jardin, ce qui est un fâcheux exemple, le jury a proposé de lui adresser un blâme.

Ce chef de groupe ayant toujours été très bien coté, Mme TYTGAT qui le connaît particulièrement s'offre à voir l'intéressé avant que le blâme ne lui soit adressé.

La Commission accepte cette proposition.

Puis elle propose que la fête de remise des récompenses se déroule le dimanche 25 septembre 1949.

Comme en 1948, les 45 premiers lauréats ainsi que les membres du jury seront invités à un petit déjeuner avant la remise des prix, médailles et diplômes.

Saisie de réclamations, la Commission demande que soit envisagée l'ouverture des bornes fontaines installées près des jardins, le samedi après midi et le dimanche matin.

Elle souhaite que pour l'année 1950 un effort soit fait en vue de doter certains groupes de bornes fontaines qui rendraient de sérieux services aux jardiniers.

La Commission prend connaissance d'un article paru dans un journal local et déclarant que certains jardins n'ont pas été visités.

Les membres du jury présents déclarent que tous les jardins vraiment cultivés et entretenus ont été examinés sérieusement.

Réunion commencée à 17 h 15, terminée à 18 h 15

Le Secrétaire

J. ALHANT

Vu  
l'Adjoint délégué,

Alain LOURDEL.



Commission des Jardins Ouvriers

-----  
Réunion du 15 Mai 1950



MMmes et MM. les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille, le lundi 15 Mai 1950, sous la Présidence de M. A. Lourdel, adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. Lourdel, adjoint au Maire, président,  
Mme Defline, adjoint au Maire,  
Mme Tytgat, conseiller Municipal  
M. Richard, Administrateur de l'Association lilloise des  
Jardins ouvriers  
M. Alhant, Directeur du Service de l'Urbanisme.

Excusés : Mme Bocquet, conseiller municipal  
MM. Hanskens, Conseiller municipal  
Hamy, conseiller municipal.

La Commission étudie les problèmes posés par le Concours de 1950 qui se déroulera du 12 au 27 Juin.

Elle accepte un avant-projet de répartition des prix, celle-ci devant être arrêtée définitivement après les opérations du Jury.

Mme Defline fait connaître qu'elle a l'intention de demander un crédit permettant d'attribuer des primes spéciales à ceux qui ont cultivé leur jardin dans des conditions particulièrement pénibles, par exemple des infirmes, des mutilés, des enfants ou des épouses remplaçant le père blessé ou malade, etc....

Des enquêtes sérieuses seront effectuées pour déceler les jardiniers vraiment méritants.

M. Lourdel fait connaître que lors de la remise des récompenses une tombola dotée d'outils de jardinage clôturera la cérémonie.

Il informe également ses collègues que lors d'un entretien qu'il a eu avec les chefs de groupes ceux-ci ont insisté pour que la Commission entérine les propositions de sanctions qui lui seront soumises par le Jury du Concours. La Commission est d'avis de donner satisfaction aux chefs de groupes dans la mesure du possible.

M. Lourdel porte ensuite à la connaissance des membres de la Commission qu'un concours restreint réservé aux municipaux sera ouvert dès la fin du Concours général.

La dotation comprendra des plantes provenant des pépinières municipales et quelques outils de jardinage.

Le Chef du Service informe ensuite la Commission que, compte tenu des retraits et des désistements, il a pu être satisfait au cours de ces derniers mois, à 325 demandes de jardins.

- 2 -

La Commission tiendra séance dès que seront connus les résultats du concours.

Réunion commencée à 15 heures  
terminée à 16 heures

Le Secrétaire,

Alhant.

Vu :  
l'adjoint délégué,

A. LOURDEL.



Commission des Jardins Ouvriers

-----  
Réunion du 12 Juillet 1950.



M.Mmes et M.M. les membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 12 Juillet 1950, sous la présidence de M. A. Lourdel, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. Lourdel, adjoint au Maire  
Mme Tytgat, conseiller municipal  
MM. Hamy, conseiller municipal  
Richard Administrateur de l'A.S.  
des Jardins ouvriers  
Alhant, Directeur du Service de  
l'Urbanisme

Assistaient également à la réunion M. Saint Venant  
Conseiller Municipal et M. Brasseur, commis principal,  
Service des Jardins Ouvriers.

Excusés : MMmes Defline, adjoint au Maire  
Bocquet, conseiller municipal  
M. Hanskens, conseiller municipal

-----  
La Commission prend connaissance des résultats du Con-  
cours des Jardins ouvriers de 1950.

Sur plus de 4.000 concurrents 856 seront récompensés :  
425 recevront prix, médailles ou diplômes  
431 recevront des lettres de félicitations.

La Commission propose la répartition des prix ci-dessous  
reproduite :

1	prix de 1.500 francs
3	prix de 1.000,--
6	prix de 800,--
7	prix de 700,--
20	prix de 600,--
14	prix de 550,--
60	prix de 450,--
34	prix de 350,--
280	prix de 250,--

Comme de coutume des primes seront accordées aux chefs de  
groupes ainsi qu'aux jardiniers ayant cultivé des plantes médi-  
cinales.

Le Jury a proposé : 98 lettres de blâme  
et 132 retraits

Comme précédemment le retrait sera prononcé à l'encontre  
des jardiniers ayant déjà fait l'objet de sanctions les années  
précédentes. Les autres seront invités à fournir toutes expli-  
cations utiles. Après en avoir pris connaissance la Commission  
décidera si le retrait doit être maintenu.

Sur la proposition de M. Hamy la Commission se déclare favorable à la mise hors concours de tout jardinier qui, trois années consécutives, recevrait la premier prix. Dans ce cas une coupe lui serait remise.

La Commission prend connaissance des renseignements recueillis sur des jardiniers susceptibles de bénéficier de primes de dévouement qui seraient accordées par le Service de la famille sur la proposition de Mme Defline.

La Commission reconnaît bien volontiers que cette idée est très louable. Mais elle estime que cette question, au surplus très délicate étant donné la difficulté de découvrir les véritables mérites, ne doit pas être liée au concours des jardins ouvriers d'un caractère nettement déterminé.

La Commission propose que la fête de remise des récompenses se déroule le dimanche 24 septembre, après le déjeuner offert, comme les années précédentes, aux 50 premiers lauréats.

M. l'Adjoint Lourdel signale que cette année la cérémonie comportera une innovation : une tombola dotée d'outils de jardinage et de plantes offertes par quelques horticulteurs sera tirée entre les jardiniers présents.

M. Hamy demande s'il ne serait pas opportun que la Ville réalise un "groupage" des plants de pommes de terre qu'elle pourrait revendre aux jardiniers.

La Commission estime qu'une telle opération présenterait des inconvénients. Outre les réclamations possibles des commerçants, il est à craindre que, comme cela se produit malheureusement assez fréquemment, les plants soient de mauvaise qualité. Dans ce cas les jardiniers manifestent leur mécontentement assez véhémentement. L'Administration municipale se trouverait ainsi mise en cause bien malgré elle.

M. Hamy déclare alors ne pas insister.

La séance est ensuite levée pour permettre aux membres de la Commission d'assister à la remise des récompenses aux lauréats du Concours réservé aux municipaux.

VU  
l'adjoint délégué,

A. Lourdel

Réunion commencée à 17 h.  
terminée à 18 h.

Le Secrétaire,  
Alhant.

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS



Réunion du 30 Octobre 1950



MMmes et MMrs les membres de la Commission des jardins ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille le lundi 30 Octobre 1950 sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M. LOURDEL, Adjoint au Maire  
Mme DEFLINE " "  
Mme TYTGAT, Conseillère Municipale  
M. HAMY Conseiller Municipal  
M. RICHARD, Administrateur de l'Association Lilloise des J.O.  
M. ALHANT, Directeur de l'Urbanisme

Excusés : Mme BOCQUET, M. HANSKENS, Conseillers Municipaux.

La Commission examine la situation des jardiniers ayant fait l'objet de propositions de retrait de jardin lors de la visite du jury de concours.

En ce qui concerne les jardiniers ayant déjà bénéficié l'an dernier d'un sursis mais dont le jardin est encore en mauvais état d'entretien, la Commission prononce un retrait définitif conformément à la décision prise précédemment.

Les autres avaient été invités à fournir toutes explications utiles.

Un certain nombre se sont désistés purement et simplement.

Ceux qui ont donné les justifications demandées verront leur location maintenue. Mais ils seront avisés que dans le courant de 1951 le jury procédera à des visites inopinées et que le retrait sera sans appel s'il est constaté que le potager reste mal entretenu.

A ceux qui n'ont pas encore répondu, un nouveau délai sera accordé jusqu'au 15 novembre. Faute par eux de fournir des explications suffisantes pour la date précitée, le jardin sera définitivement retiré.

La lecture des justifications apportées par les jardiniers fait apparaître certaines situations dignes d'intérêt.

Sur la proposition de Mme DEFLINE la Commission décide de transmettre ces cas intéressants au service de la famille.

La Commission examine ensuite la question de l'attribution des primes accordées par Mme TYTGAT et M. Gaston ROUSSEAU, d'une part, M. le Dr DEFAUX et M. HENAUX, d'autre part, à un adolescent fils de jardinier et à un père de famille nombreuse.

M. LOURDEL précise dans quelles conditions le montant de ces primes fut donné.

La Commission estime qu'à l'avenir, et pour éviter tout malentendu, les noms des donateurs ne devront plus figurer sur le palmarès des récompenses.

...../

Par ailleurs la Commission est d'avis de réserver tous les dons uniquement au concours.

Il est en effet, très difficile et délicat de discerner les plus intéressants parmi 4.000 jardiniers.

Mais il est bien entendu que, comme l'a proposé Mme DEFLINE toutes les situations particulières dignes d'intérêt dont le service pourrait avoir connaissance seront signalées au service de la famille.

En accord avec Mme Tytgat, la Commission désigne les attributaires d'une des primes.

M. HENAUX n'ayant pu répondre à l'invitation qui lui avait été adressée, le Chef de service est invité à prendre contact avec celui-ci pour l'attribution de la seconde prime.

Enfin la Commission demande que les jardins intéressés par un programme de réalisation ne soient repris que lorsque le service intéressé est vraiment en mesure d'entreprendre les travaux.

Réunion commencée à 18 heures  
terminée à 19 heures

Le Secrétaire,  
ALHANT.

Vu :  
l'Adjoint délégué

Alain LOURDEL.



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 26 Mai 1951



Sous la présidence de M. A. LOURDEL, adjoint au Maire, les membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille, le 26 Mai 1951.

Etaient présents :

M.M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire, Président de la Commission  
F. HAMY, conseiller municipal,  
H. RICHARD, administrateur de l'Association lilloise des Jardins  
Ouvriers,  
ALHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme,

Excusés :

MMes DEFLINE, adjoint au Maire,  
BOCQUET, conseiller municipal,  
TYTGAT, " "  
M. HANSKENS, " "

La Commission étudie les différentes questions relatives au concours annuel.

La date d'ouverture est fixée au 18 Juin et la visite des jardins se poursuivra jusqu'au 30 Juin.

Comme les années précédentes, il est convenu qu'un des membres de la Commission accompagnera, chaque jour, le jury.

M. LOURDEL fait connaître qu'un certain nombre de groupes de jardins ont été supprimés par suite de la cession de terrain aux HBM. Toutefois, les jardiniers ayant été autorisés, en accord avec cet organisme, à cultiver, cette année encore, les parcelles dont ils disposaient, M. RICHARD propose de ne pas les exclure du concours. Cette proposition est acceptée et les jardins dont il s'agit seront visités comme les autres.

La Commission prend ensuite connaissance d'un avant-projet de répartition des prix. Elle décide de ne l'arrêter définitivement que lorsque le résultat des opérations du jury sera connu. Néanmoins, il est décidé que si le jardinier classé premier se trouve l'être pour la troisième fois consécutive, l'Administration municipale lui offrira une coupe et il sera mis hors concours. Le premier prix d'un montant de 1500 frs sera remis au lauréat classé second.

.....

M. LOURDEL informe la Commission d'une proposition de M. MIGNOLET Directeur honoraire de l'Ecole Régionale d'Herboristerie. Celui-ci, dans le but de vulgariser les propriétés des plantes médicinales, désirerait répartir une somme de 4.000 francs entre ceux des jardiniers qui consacrent une partie de leur terrain à la culture de ces plantes. Les conditions imposées par le donateur étant très raisonnables, un avis favorable est donné à l'ouverture de cette compétition particulière.

Le Président annonce ensuite que le concours restreint réservé aux agents municipaux se déroulera immédiatement après le concours général. Comme précédemment il sera doté de plantes provenant des pépinières municipales et de quelques outils de jardinage.

M. ALHANT rend compte de l'activité du service. Il signale notamment que la suppression de plusieurs groupes de jardins a privé l'Oeuvre Municipale de 350 parcelles de terrain et que, de ce fait, il n'a pu être satisfait cette année qu'à 185 demandes.

Avant de lever la séance, il est convenu que la prochaine réunion de la Commission des Jardins Ouvriers pourrait avoir lieu en Juillet.

Réunion commencée à 10 heures 30, terminée à 11 heures 30.

Le Secrétaire,

ALHANT.

Vu,  
L'Adjoint délégué,

Alain LOURDEL.



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS



Réunion du 27 juillet 1951

Le 27 juillet à 10 heures, les membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire  
M. F. HAMY, Conseiller Municipal

Excusés MMmes DEFLINE, Adjoint au Maire  
TYTGAT, Conseiller Municipal  
BOCQUET, "  
M. HANSKENS, "

Assistaient également à la réunion :

MM. RICHARD, Administrateur de l'Association Lilloise  
des Jardins Ouvriers  
ALHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme  
BRASSEUR, Commis au Service des Jardins Ouvriers

La Commission prend connaissance des résultats du concours annuel qui groupait cette année 3.500 concurrents.

Elle décide de récompenser 836 jardiniers, 367 recevront des prix en espèces, médailles ou diplômes, 469 recevront des lettres de félicitations.

La Commission adopte le projet de répartition des prix en espèces établi par le Service et fixé comme suit :

- I	prix de	1.500 Fr
- 2	"	1.200 Fr
- 2	"	1.000 Fr
-10	"	800 Fr
-18	"	600 Fr
-44	"	500 Fr
-97	"	350 Fr
192	"	250 Fr

En outre, un colis sera remis à chaque lauréat.

La Commission décide également de mettre hors concours M. Georges COUPE, classé premier pour la 5ème fois consécutive. Ainsi qu'il avait été convenu lors de la dernière réunion de la Commission, la Ville de LILLE lui offrira une coupe.

Comme de coutume, une prime de 250 Fr sera remise à chaque chef de groupe.

D'autre part, le jury a proposé d'adresser 76 lettres de blâme et de retirer 104 jardins à leurs attributaires.

Aux jardiniers ayant déjà fait l'objet des mêmes observations les années précédentes, le terrain mis à leur disposition sera irrévocablement repris. Les autres seront invités à fournir toutes explications pouvant justifier la négligence constatée.

Lors d'une prochaine réunion, la Commission prendra connaissance des explications fournies et statuera sur la sanction qu'il conviendra d'appliquer.

M. LOURDEL propose ensuite que la cérémonie de remise des récompenses se déroule le 16 septembre. Comme l'an dernier, elle sera agrémentée d'une importante tombola tirée entre tous les lauréats présents et précédée d'un déjeuner offert aux 34 jardiniers figurant en tête du palmarès.

La Commission donne son accord sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres de la Commission se retirent pour assister à la remise des récompenses aux lauréats du concours de Jardins Ouvriers, réservé aux agents municipaux dont le nombre s'élève cette année à 66.

Vu  
l'Adjoint délégué,

A. LOURDEL

Séance levée à 10h45

Le Secrétaire,

BRASSEUR

COMMISSION des JARDINS OUVRIERS



Réunion du 10 Décembre 1951



Le 10 Décembre à 11 Heures 30, les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Alain LOURDEL, adjoint au Maire.

Etaient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire,  
Mme Y. TYTGAT, Conseiller Municipal,  
M. F. HAMY, d<sup>e</sup>  
M. ALHANT, Directeur de l'Urbanisme,

excusés : MM<sup>mes</sup> P. DEFLINE, Adjoint au Maire,  
A. BOCQUET, Conseiller Municipal,  
M. M. HANSKENS d<sup>e</sup>

Assistaient également à la réunion :

MM. H. RICHARD, Administrateur, Trésorier de  
l'Association lilloise des  
Jardins ouvriers  
BRASSEUR, Commis à l'Urbanisme, section  
des J.O.

A l'ordre du jour figurait l'examen de la situation des jardiniers ayant fait l'objet d'une proposition de retrait de la part du jury du concours du mois de Juin dernier.

Conformément à la décision prise lors de la réunion du 27 Juillet, le retrait sans discussion est prononcé à l'encontre :

- 1<sup>o</sup>) des jardiniers ayant déjà fait l'objet de remarques défavorables les années précédentes.
- 2<sup>o</sup>) de ceux qui n'ont pas cru devoir répondre à la demande d'explications qui leur fut adressée au mois de Juillet.

Par mesure de bienveillance, il est décidé de laisser s'écouler, à l'insu de ces jardiniers, un certain laps de temps avant de mettre les parcelles devenues libres à la disposition d'autres familles, ceci afin de revoir, le cas échéant, la situation de ceux qui, éventuellement, manifesteront une certaine réaction et fourniront des explications satisfaisantes.

A la suite de l'examen des explications fournies par les autres, il est décidé de leur laisser la jouissance des jardins qu'ils cultivent, l'un d'eux, toutefois, ne bénéficiera pas de cette mesure de clémence en raison de l'insuffisance de travail effectué durant ces deux dernières années.

Sur proposition de M. HAMY de sévères observations seront faites à 4 jardiniers dont les explications ne justifient pas de façon assez précise, la négligence constatée.

...../

M. RICHARD demande par ailleurs qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre d'un locataire du groupe de la Promenade du Préfet dont le jardin a été endommagé par l'entreprise chargée du dragage de la Basse-Deûle.

Il est répondu que plusieurs jardiniers se sont trouvés dans ce cas et <sup>de</sup> pour les indemniser la location de l'année 1950 n'a pas été recouvrée.

La Commission décide de retirer également la jouissance du terrain à deux jardiniers qui avaient insisté pour conserver leurs jardins bien que ceux-ci eussent déjà fait l'objet d'une proposition de retrait deux années de suite.

La même décision est prise à l'encontre d'un jardinier qui ne soigne son jardin que pour la visite effectuée par le jury du concours et qui de plus, n'a pas jugé utile de répondre à 2 convocations lancées par le service en Septembre dernier.

Enfin la Commission croit devoir rejeter une demande de jardin formulée, au nom et pour le compte de Mme Vve BINET, par deux de ses voisins s'engageant à cultiver à son profit le jardin que l'Administration Municipale mettrait éventuellement à sa disposition. Elle estime, en effet, qu'il s'agit là d'une demande détournée faite par un tiers dont la situation de famille ou les ressources l'empêcheraient d'obtenir satisfaction. Au reste Mme BINET profiterait-elle, même partiellement de la récolte faite à son nom ? De plus ce serait là, créer un précédent fâcheux qui ouvrirait la porte aux abus.

Séance levée à 12 heures 15

Vu :  
l'Adjoint délégué,

Le Secrétaire,

BRASSEUR

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 9 Juin 1952

Sous la présidence de M. LOURDEL, adjoint au Maire, les membres de la Commission des Jardins Ouvriers se sont réunis à la Mairie de Lille, le 9 Juin 1952.

Etaient présents: M. A. LOURDEL, adjoint au Maire, Président de la Commission,

M<sup>mes</sup> P. DEFLINE, adjoint au Maire,

Y. TYTGAT, Conseiller Municipal

M. M. F. HAMY, Conseiller Municipal,

J. ALHANT, Directeur de l'Urbanisme

H. RICHARD, Administrateur de l'Association Lilloise.



Assistait également à la réunion:

M. BRASSEUR, agent du service de l'Urbanisme, section des Jardins Ouvriers

Etaient excusés: Mme A. BOCQUET, Conseiller Municipal,

M. M. HANSKENS, d<sup>e</sup>

La Commission examine les différentes questions relatives au concours annuel.

La date d'ouverture est fixée au 16 Juin et la visite des jardins se poursuivra, chaque jour ouvrable, jusqu'au 28 Juin inclus.

Comme les années précédentes, il est convenu qu'un membre de la Commission accompagnera le jury dans ses visites.

M. RICHARD fait remarquer qu'en raison de son grand âge, il ne lui sera peut-être pas possible d'assurer, pendant toute la durée du concours, les fonctions de président du Jury. Aussi demande-t-il l'autorisation de se faire seconder par deux membres de la Société d'Horticulture qui font également partie du Jury: M. M. Lefebvre et Joveniaux. Ces deux membres feraient partie du jury, chaque jour, sans toutefois que leur présence simultanée soit nécessaire.

La Commission donne son accord sur ce point.

Elle convient, d'autre part, que les jardins situés sur les terrains cédés à l'Office d'H.L.M. seront, comme l'an dernier, visités par le Jury, les occupants ayant été autorisés, en accord avec le propriétaire, à cultiver leur lopin de terre.

Il est ensuite passé à l'examen d'un avant-projet de répartition des prix.

Au cours de l'échange de vues sur cette question, des remarques sont faites sur les derniers prix proposés dont le montant (250 f.) peut paraître assez faible.

Mais le Président fait ressortir que le crédit disponible ne permet pas de faire preuve de plus de largesse. Il souligne, par ailleurs, que chaque lauréat reçoit, outre la récompense en espèces, un colis et participe à une importante tombola dotée de nombreux lots de valeur.

D'autre part, le nombre de jardins à visiter atteignant presque 4.000 il n'est pas exagéré de récompenser un concurrent sur 10 comme le prévoit l'avant-projet présenté.

...

La Commission adopte le point de vue du Président.

Comme l'an dernier un avis favorable est donné pour l'ouverture d'un concours, doté par M. MIGNOLET, Directeur honoraire de l'Ecole Régionale d'herboristerie, entre ceux des jardiniers qui consacrent une partie de leur terrain à la culture de plantes médicinales. Cette compétition se déroulera simultanément avec le grand concours.

La Commission est informé ensuite que le concours restreint réservé aux agents municipaux se déroulera au début de juillet. Il sera doté de plantes provenant des pépinières municipales et d'outils de jardinage.

M. RICHARD, faisant ressortir que le nombre de jardins ouvriers de l'Oeuvre Municipale est nettement supérieur à celui de l'Association Lilloise, demande que les frais occasionnés par le déplacement du Jury ne soient plus à charge égale de l'Association et de la Ville mais supportés par cette dernière dans une proportion de 2/3.

Le montant de la charge nouvelle représentant une dépense supplémentaire de 2000 frs environ, la Commission donne satisfaction au demandeur.

Enfin M. ALHANT rend compte de l'activité du service et signale qu'il a pu être attribué, pour 1952, 248 jardins et que le nombre des demandes restant à satisfaire s'élève à 234.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire

J. ALHANT

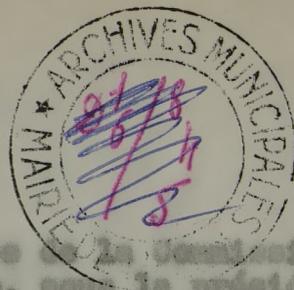
VU:

l'Adjoint délégué

A. LOURDEL.

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Réunion du 11 Juillet 1952



Le 11 Juillet 1952 à 17 heures 30, les membres de la Commission des Jardins ouvriers se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Étaient présents : M. A. LOURDEL, Adjoint au Maire  
M. F. HANTY, Conseiller municipal

Assistants : Mmes DEFLINE, Adjoint au Maire  
TYTGAT, Conseiller municipal  
BOGUEST, Conseiller municipal  
M. HANSKINS, Conseiller municipal



Assistaient également à la réunion :

M. RICHARD, Administrateur de l'Association lilloise des jardins ouvriers  
ALHANT, Directeur du Service de l'Urbanisme  
BRASSEUR, Commis au Service des Jardins ouvriers.

La Commission après avoir pris connaissance des résultats du concours, qui s'est déroulé du 16 au 28 Juin, décide de récompenser 751 jardiniers sur les 3.500 qui participaient à ce concours. 505 de ces lauréats recevront des prix en espèces, médailles et diplômes, 246 recevront une lettre de félicitations.

La Commission adopte le projet de répartition des prix en espèces proposé par le Service.

En outre un colis sera remis à chaque lauréat.

Comme chaque année, une prime de 250 Francs sera remise à chaque Chef de Groupe de l'œuvre municipale.

D'autre part, le jury a proposé d'adresser 56 lettres de blâme et de retirer 49 jardins à leurs attributaires.

En ce qui concerne les retraits, la Commission décide que le terrain sera irrévocablement repris à ceux qui ont fait l'objet des mêmes observations précédemment. Les autres seront invités à fournir toutes explications pouvant justifier la négligence constatée.

Lors d'une prochaine réunion, la Commission prendra connaissance des explications fournies et statuera sur la sanction qu'il conviendra d'appliquer.

M. LOURDEL propose ensuite de fixer au 28 septembre la cérémonie de remise des récompenses. Comme de coutume celle-ci sera agrémentée d'une partie récréative suivie d'une importante tombola tirée entre tous les lauréats.

La Commission donne son accord sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, les personnes présentes se retirent pour assister à la remise des récompenses aux lauréats du concours restreint de jardins ouvriers, réservé aux agents municipaux, dont le nombre, croissant chaque année, s'élève à 74.

Séance levée à 18 heures

Vu  
l'Adjoint délégué  
signé : Alain LOURDEL

Le Secrétaire,  
signé : ALHANT